Quelques mots français avec *br-* ou *bu-* initial

de

Paul Barbier fils

1. Fr. *brache, brasse.*

Le *Dict. gén.* de Raymond (1832) donne: "*brache* s. f., mesure d'aunage allemande qui équivaut à 20 pouces 3 lignes de France". Je ne retrouve *brache* que dans un seul dictionnaire. Sachs-Villatte (1906) le traduit par "italienische Elle". Il semble bien que Raymond a eu tort de faire de *brache* une mesure d'origine allemande et le mot semble tiré de l'it. *braccia*, pluriel de *braccio*.

On sait que le fr. *brasse* (< lat. BRACHIA) est un nom de mesure de longueur (primitivement espace de l'extrémité d'une main à l'extrémité de l'autre, quand les bras sont étendus); ordinairement de six pieds, la brasse était dans la marine, d'après l'Escallier, de cinq pieds et servait à mesurer la longueur des cordages ou la profondeur du fond de mer.

Il faut distinguer de ce premier *brasse*, tout à fait populaire, un mot *brasse* dont se sert Savary des Bruslons (*Dict. du Commerce*, ed. 1759 &c., vol. 1, pp. 646 sq.), dans un sens très particulier. "*Brasse*", dit-il, "est aussi une espèce d'aune, ou de mesure de longueur qui sert a mesurer les corps étendus, comme draps de soie, de laine, serges, toiles et autres marchandises de pareille nature. La brasse est en usage dans presque toute l'Italie, quoiqu'elle soit de différente longueur, suivant les lieux". Il ajoute que la brasse équivaut à Bologne, à Venise, à Modène, à Mantoue, à 1 pied, 11 pouces, 3 lignes; à Lucques à 1 pied, 9 pouces, 10 lignes; à Florence, à Livourne, à 1 pied, 9 pouces, 4 lignes; à Milan à 1 pied, 7 pouces, 4 lignes &c. Enfin il termine sa notice par un rapport "autant exacte qu'il est possible de toutes les différentes brasses d'Italie &c. tiré principalement d'un livre nouveau imprimé à Venise, intitulé: Bilancio di tutti li pesi, 1748".

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

Dans le sens spécial que je viens d'indiquer, *brasse* veut dire la même chose que la *brache* de Raymond. Il est sans doute pour *brazza,* pluriel du dialectal *brazz, brazzo* (< BRACHIUM).

2. Fr. *bragot.*

Raymond, *Dict. Gen.,* 1832 nous apprend que *bragot,* s. m. est un vieux mot qui a servi de nom à "celui qui faisait des exécutions ou qui pendait sur les galères".

Le *Vocabulaire des termes de la Marine* de Lescallier, ed. de l'an VI (1797-8), nous permet de comprendre l'origine de cette signification. *Bragot* est un terme de galère, synonyme de *pendeur* (angl. "*pendant of the braces of a latine yard*"). Les pendeurs sont des manoeuvres dormantes, qui se capellent à la tête des mâts, ou au bout des vergues, &c.; les uns servent à frapper les caliornes, les palans du grand mât, ou de la misaine, les palanquins des mâts de hune, les faux- haubans, &c.; d'autres servent d'estrop aux poulies des bras.

Il faut comparer à *bragot,* l'ital. *bragotti* noté par Duez (1660): "certains cordages liés au carro et à la penne de l'antenne", et le prov. *braguet,* langued. *bragot,* terme de marine au sens de "pendeur" (Mistral).

Ces mots se rattachent à divers dérivés du lat. BRACCA, BRACA, "braie".

Wace se sert du v. fr. *braiel*:

> Les braiels funt lier al mast
> Ke li venz par desus ne past.
>
> [*Roman de Brut,* II, 141, ed. Pluquet.]

au sens de cordage dit *cargue* (cf. angl. *brail* "cargue"). Le français moderne a divers termes de marine empruntés au provençal: *brague de canon,* "corde qui traverse les deux trous percés dans les flasques de l'affût du canon, qui s'amarre à droite et à gauche à deux boucles plantées dans le bord du vaisseau et qui sert à empêcher le recul, après le tir" (cf. esp. *braguero*); *bragues de gouvernail,* "cordes amarrées de chaque côté du gouvernail et qui servent à l'empêcher de sortir de ses gonds" (cf. it. *braga del timone* dans Duez et le port *bragueiro,* "the rudder's rope" dans Vieyra *Port.-Engl. Dict.,* ed. 1794); *brague pour lancer un vaisseau; braguet, braguette,* "corde qui se passe sous le pied d'un mât de hune et qui sert à empêcher le mât de tomber si la guinderesse vient à casser".

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

Tous ces mots présentent la signification de corde servant à retenir un objet. L'idée "corde" remonte à celle de "ceinture" (pour retenir les braies), de "bandage" (p. ex. pour les hernies, pour retenir les intestins), de "courroie" (p. ex. pour retenir le battant d'une cloche qu'on fixe dans l'anneau qui doit la porter) qu'ont eu les dérivés de BRACA (cf. les sens du fr. *brayer*).

3. Fr. *brancher.*

Le premier exemple de ce verbe que cite le DG est tiré d'un passage des *Mémoires* de Vieilleville, ed. 1757, II, 72; le sens est "pendre (qqn) à une branche", sens I. 2° du DG.

Je puis donner un exemple antérieur de plus d'un demi-siècle, puisqu'il est de 1510, de *brancher* au sens I. 1° du DG. "se percher sur une branche"; on le trouvera dans les *Oeuvres* de Jean Lemaire de Belges, ed. Stecher, III, 28: "Si me branchay sur un oranger verd".

4. Fr. *brande.*

Brande, s. f., a, selon le *Dict. Gen.*, trois sens: a) "sorte de bruyère qui croit dans les campagnes incultes", b) "lieu inculte, clairière où croissent seulement ces bruyères", c) "fagots de brins de bruyère, de genêt, enduits d'une substance combustible, dont on se servait dans la marine pour armer les brûlots".

Pour l'étymologie et l'historique du mot, le même dictionnaire s'exprime de la façon suivante:

"Origine inconnue. On trouve *branda sive brueria* dans une charte de 1205 relative à la Bretagne. — Au sens a) 1478. Texte dans Du Cange à *branda.* — Au sens c), 1653 *Du brande, du brusc en terme de marine,* Oudin *brusca.*"

Or l'emploi de *brande* sous une forme latine dès 1205 dans une charte relative à la Bretagne ne doit pas faire croire à une origine celtique. Godefroy (voir l'art. *brandei*) a tiré des archives de la Vienne *brandei* (ex. de 1378), *brandoi* (ex. de 1510) au sens de "champ de bruyères". On trouve dans la Creuse divers lieux dits *La Brande, Les Brandes, La Brandière* (Lecler, *Dict. Topogr. &c. de la Creuse,* Limoges, 1902); et Godefroy a signalé (à l'art. *brande*) *les Brandes,* commune entre les forêts de Cognac et de Jarnac (sans doute au sens primitif de "lieux défrichés par le feu"). Jusque dans la Charente Inférieure, on trouve *brande,* nom du *sarothamnus vulgaris,* Wimmer, ou genêt à balai (Rolland, *Flore Pop.,* IV, 92 etc. *brane* s. f. de même signification dans le Médoc et le Béarn); ailleurs, dans l'Anjou,

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

par exemple, *brande* = *erica scoparia* (Verrier-Onillon); on se sert encore du mot, au sens de "bruyère", dans le Berry. Enfin le prov. mod. *brando* veut dire: "broussailles, buissons".

Il me semble bien difficile de contester l'origine germanique de ce mot que j'identifie pour la forme avec le v. f. *brande*, "embrasement, flamme" (cf. le prov. *brandar*, "brûler, éclairer", v. fr. *brander*, s'embraser"). Je remarque que Sachs-Vilatte (ed. 1906), qui admet l'origine germanique, traduit *brande* au sens *a* par "busch-heide, brand-heide" at *brande* au sens *b* par "brand-fleck". La même autorité cite *brand* "brenn-material", et c'est dans ce sens qu'on a dû donné aux buissons, aux bruyères, destinées à être brûlées pour le défrichement, le nom de *brandes*.

Pour les analogies sémantiques, voir l'art. de Nigra dans la *Romania*, XXXI, 512-517 sur l'origine du fr. *brûler* &c. et comparer *brûle* "bruyère" dans Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, 1er ed., 1856 sq., et le mot *bronde* plus loin.

5. Fr. *braquer; abraquer, embraquer.*

Braquer, au sens de "diriger, tenir fixé sur ce qu'on vise", serait, d'après le DG., d'origine inconnue.

Cependant on en a proposé diverses étymologies depuis le *VERTICARE de Ménage jusqu'au v. nor. BRAKA (au sens d'"affaiblir, d'assujettir") de Diez; depuis on a voulu le rattacher au radical du germ. BRAKKO, "chien de chasse" (Körting à l'art. 1541); et tout récemment encore Ernest Weekley dans un article sur diverses étymologies anglaises qui a paru dans les *Transactions of the Philological Society*, voudrait y voir un dérivé du substantif anglais *brack*, dont le *New English Dict.* ne cite qu'un seul exemple tiré des voyages de Hawkins et dont le sens même m'est pas très clair.

Or *braquer* en français remonte au XVI siècle; le plus ancien exemple qu'en aient trouvé les auteurs du DG est de 1564; c'est l'époque des emprunts faits à l'italien, et notre mot semble en effet tiré de l'it. *bracare, braccare* qui remonte lui-même au lat. BRACA, BRACCA, "braie".

Pour le développement sémantique, je remarque que l'it. *braccare* veut dire:

a) mettre des braies à quelqu'un (Florio). Cf. l'angl. *to breech.*

b) fouetter, fesser (Duez); cf. l'angl. *to breech.*

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

c) charger un canon par la culasse; cf. encore l'angl. *to breech, a breech loader* &c.[1]

Comme on charge par la culasse, on pointe aussi par la culasse, en faisant mouvoir la culasse; le sens de pointer semble avoir appartenu à l'it. *braccare*, puisque Duez le traduit en 1660 par *braquer* et qu'il donne aussi *imbracare*, "braquer le canon", *sbracare*, "desmonter, desbraquer".

L'angl. *to brack* qu'on lira dans la traduction que Florio donne de *bracare un pezzo*: "to unstock, to stock, *to brack*, to breech or mount a piece" (ed. Torriano, 1688), est évidemment tiré de l'it. *braccare* ou du fr. *braquer*; je remarque qu'il n'est pas cité dans le *New English Dictionary*.

Je termine la première partie de cette note en rappelant que le premier exemple qu'on connaisse du français *braquer* est de 1546 (on le trouvera dans le prologue du *Tiers Livre* du roman de Rabelais).

Sur *abraquer, embraquer* le DG s'exprime de la façon suivante:

Abraquer v. tr. [Etym. Peut-être composé irrégulier de *à* et *bras*; peut-être emprunté du prov. *abracar*, m. s. 1783 *Encycl. Meth.*] (Marine) "raidir à bras un cordage".

Embraquer v. tr. [Etym. Composé avec la particule *en* (lat. IN) et le radical de *abraquer*. 1694 Th. Corn. Admis Acad. 1762; suppr. en 1798]. (Marine) "tendre, raidir a force de bras (un cordage)".

Bras n'a rien à faire ici; c'est l'idée de cordage, qui dans la définition d'*embraquer* passe entre parenthèses, qui va nous mettre sur la voie.

Les deux mots en question sont sans doute tirés de formes méridionales; l'it. a *imbracare*, le prov. a *abracar* (à côté de *embragar*) de même signification que les mots français.

Lescallier, dans son *Vocab. des Termes de Marine Français et Anglais*, an VI (1797-8), réunit *abraquer, embraquer* sous un même article et traduit par l'angl. "to sling or seize any cask or weighty body and pull hard upon it so as to hoist it up &c." *Abraquer, embraquer* un objet, c'est donc le saisir (avec des cordages, c'est sous entendu) et raidir les cordages pour faire monter l'objet. *Embraquer* un objet, c'est le mettre dans les **braques*. C'est le cas de comparer un sens spécial du fr. *brayer*, "ensemble de cordages qui entoure les pierres de taille, haquets, bourriquets, &c. que les maçons montent en haut d'un édifice en construction" (voir le DG à *brayer*).

[1] Cf. it. *braga* = "1. braye, brayette; 2. boitte a charger le canon" (Duez, 1660).

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

L'esp. *embragar,* terme de marine, est traduit dans le *Dict. of the Span. and Engl. Lang.* d'Elwes (1854) par *to sling*; il a donc absolument le même sens que le fr. *abraquer*, *embraquer.*

6. Fr. *brasero.*

Est cité comme néologisme, c'est à dire comme un mot du XIXe se dans le DG.

On peut lire *brazéro* dans Beaumarchais, *la Mère Coupable* (1792), acte III, sc. 5.

7. Fr. *brassade*

est un subst. fém., qui n'est pas dans le DG, mais que Littré donne comme terme de pêche avec le sens: "filet dont les mailles ont plusieurs pouces d'ouverture et dont on fait le manche du boulier."

Raymond, dans son Dict. gén. (1832) à l'art. *brassade* dit que les mailles de ce filet ont quatre lignes d'ouverture, et on l'emploie à la manche ou au cou du boulier.

Il s'agit évidemment d'un emprunt du prov. *brassado* (voir Mistral).

Le plus ancien exemple de *brassade* que je connaisse est de 1799. On le lira dans l'*Hist. Nat. des Poissons* de Lacépède, Vol. II, p. 625 en note. Parlant de la pêche des thons à Collioure, l'auteur dit qu'on se sert d'un grand boulier, espèce de seine dont le milieu est garni d'une manche. Il ajoute: "quant au corps de la manche, qu'on nomme aussi *bourse* ou *coup*, il est composé de six pièces, dites de *quinze vingts*, dont chaque maille a douze millimètres d'ouverture, et secondement, de huit pièces appelées de *brassade*, dont les mailles sont à peu près de huit millimètres".

8. Fr. *brassadelle.*

"Pièce de métal qui dans un fusil porte en avant le point de mire et en arrière l'anneau qui retient la baguette." C'est la définition du DG qui croit que *brassadelle* est peut-être pour *brasadelle* dérivé de *braser.*

Or il n'y a pas de doute que le fr. *brassadelle* est un emprunt fait au gênois *brassadella,* terme d'arquebusier, que Casaccia, *Dizion. Genov. Ital.*, 2e éd., explique ainsi: „fascetta, quella lastruccia di ferro, d'ottone, o d'altro metallo, che tien congiunta la canna alla cassa dell' archibugio".

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

Le gênois *brassadella* est un diminutif de *brassâ* qui correspond à l'ital. *bracciata.*

Je me demande si la brassadelle ne doit pas son nom à l'anneau qui retient la baguette du fusil.[1] Je remarque que les mots correspondant à l'ital. *bracciatella* dans certains dialectes italiens indiquent des objets de forme circulaire. Pour le bolonais, *brazadêla* est cité par Coronedi-Berti, *Vocabolario* (1877) avec deux sens: a) "pasta dolce di fior pi farina intrisa con uova, zucchero, e butirro, e ridotta in forma d'anello" (cf. ital. *bracciatello*), b) "girello di paglia da porre sull' apertura dell cesso per comodo di starvi seduto." Ces deux sens sont attestés par le *Vocabulario Romagnolo-Italiano* de Mattioli (1879) et le *Vocabolario-Modenese Italiano* de Maranesi (1893).

9. Fr. *brater.*

On sait que Cotgrave donne un fr. *brater* comme équivalant au fr. *braquer* dans l'expression *brater un chariot* ou *braquer un chariot* qu'il explique "to turne, set, or band, a chariot on the right, or left hand".

On trouve encore *brater* dans les parlers dialectaux et surtout dans ceux de l'Est:

a) Tissot, *Patois de Fourgs* (1865): *brètai* „tirer de côté, en parlant du conducteur d'une voiture, d'un cheval; faire place; prendre le large".

b) Roussey, *Gloss. de Bournois* (1894): [brâtaᵉ] "faire changer brusquement une voiture de direction et souvent dans le but de l'arrêter". En sortant la voiture de la grange, c'est la personne qui tient le timon ou le limon qui [brât].

c) Guillemaut, *Dict. Pat. de la Bresse Louhannaise* (1894-1902): *breter* "tourner"; *rebrater* "retourner": 'y faut *rebrater* ton char'; se *rebrater* "retourner sur ses pas": on emploie aussi le verbe *brater* „tourner un peu, à gauche ou à droite"; *rebrater,* c'est "tourner tout à fait".

d) Labourasse, *Gloss. du Pat. de la Meuse* (1887): *brater* „quitter son chemin pour aller à droite ou à gauche; prendre à travers champs pour arriver plus tôt; aller à pied devant soi, retourner au logis".

e) Déresse, *Dict. Etym. du Patois Beaujolais* (1907); *brêtô* "braquer, en parlant d'un char".

[1] Grandgagnage, *Dict. Etym. de la langue Wallonne* (1845): *brasadèle* (capucine de fusil) = b. lat. *brassadellus* (bracelet): la capucine est en effet un anneau de métal semblable à un bracelet.

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

On a vu que je rattache le fr. *braquer* à l'it. *braccare* dérivé du lat. BRACCA. J'expliquerais volontiers le fr. *brater, bréter* par *braeter, braieter* (écrit *brayetter* par Cotgrave qui cite deux sens spéciaux du mot), tiré de *braiete,* diminutif de *braie* < lat. BRACA. Le sens premier de *brater* serait celui de "fixer (la voiture) par l'arrière sans doute au moyen d'une pièce nommée *braiete*". Puisqu'il faut tourner la voiture à droite et à gauche alternativement pour la mettre dans la position voulue avant de l'y fixer, je supposerais que le sens de "tourner" qu'a *brater* et qui explique les autres sens cités plus haut pour ce mot est dû à un déplacement assez naturel (cf. ce que dit Roussey cité plus haut).

Guerlin de Guer, *Le parler populaire de Thaon* (1901) cite [brœ]" pièce de bois qui passe dans les 'étriers', servant à sceller la charrette sur l'essieu" et son dérivé [brœyĕ] "1. mettre des [brœ], 2. attacher un essieu à une charrette, fixer une voiture". [Brœ] qui est pour un v. fr. *braiuel, braieul* servira à faire comprendre le sens de *braiete* auquel je voudrais rattacher *brater.*

A noter que le Florio de 1688 donne l'it. *brache di ferro* "the iron plates fixed under the carriage, wherein as in a breech, the axel-tree doth lye, called with us the axel-tree stirrups".

10. Fr. *bravade.*

Le premier exemple du DG est de 1559.

Le mot est antérieur à 1555: on le trouve dans le *Debat de Folie et d'Amour* de Louise Labé (*Euvres,* ed. 1824, p. 48). Pour un exemple de 1547 voir Du Fail, *Oeuvr Facet.* (Bibl. Elzev.) I, 55.

11. Fr. *braver.*

Pour le plus ancien exemple de ce mot, le DG renvoie à l'*Anc. Théâtre Français,* VII. 429. Il s'agit d'un passage de la comédie de Jean Godard: *Les Desguisez,* publiée pour la première fois en 1594.

Or *braver* ou plutôt la forme *bravante* se lit dans les *Euvres* de Louise Labé, ed. 1824, p. 150, dans les *Escriz de Divers Poetes à la louange de Louise Labe* qu'on trouve déjà dans l'éd. de 1555.

12. Angevin *brayer,* poit. *bretté.*

Le *Glossaire des Patois et des Parlers de l'Anjou* de Verrier et Onillon (1908) a un article *brayer,* v. n. "Téter". Mener le veau à sa mère pour le faire brayer.

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

Par cette signification, l'angev. *brayer* se rattache à une série de dérivés de BRACA. Le v. fr. *brayer*[1] a eu le sens de "partie du corps entourée par les braies; cela fait comprendre le v. prov. *braguier* (Lévy: "plumes sous la queue de l'oiseau"), fr. *brayer* "le derrière de l'oiseau de proie", v. fr. *brayeul* (Cotgrave qui donne aussi *brueil, bruel* de même signification; Godefroy a *breuil,* "partie de l'épervier"), "plumes sous la queue de l'épervier". L'angl. *brail,* de même signification que *brayeul,* remontant à un v. f. *brail, braiel,* prouve que *braiel* a servi aussi à indiquer les plumes qui entourent le fondement de l'oiseau.

D'autre part, le *brayer* d'une chèvre, c'est selon Cotgrave, sa tette; de même *breuilles* (du v. fr. *braieules*) se dit dans la vallée d'Yères (Delboulle) des "tétines de truie, de chienne, tétasses"; on y dirait: "cache tes breuilles" à une femme étalant une gorge trop opulente.

C'est par cette signification de "tette, tétine", qu'ont eue les dérivés de BRACA en France, qu'on arrive à expliquer l'angev. *brayer,* "téter"; le poit. *bretté* (Lalanne) "donner du lait" remonte à *braieter.*

13. Fr. *brelle, breller.*

Le DG donne *brelle,* "petit train de bois flotté formant environ le quart d'un train ordinaire", comme d'origine inconnue. *Breller,* "fixer sur les bateaux à l'aide de cordages les poutrelles et madriers destinés à former le tablier d'un pont de bateaux" serait dérivé de *brelle.*

Plus loin, cependant, à l'art. *embreler,* le même dictionnaire s'exprime ainsi: "*embreler,* composé avec la particule *en* (lat. IN) et l'anc. fr. *brael* ou *braiel,* "ceinture, cordage" (Cf. *breiul* 2, *breuiller* et probablement aussi *brelle* et *breller*)".

Il me semble certain que *brelle* est une contraction de *braiele* (voir dans Godefroy: *lumbaria* gl. *braeles*). Le sens primitif est: "bande pour les culottes, ceinture, corde"; c'est de l'idée "corde" qu'est tiré le sens spécial de *breller* que signale le DG (Cf. angev. *braiteler* "entourer d'un cordage", tiré de *braitele,* diminutif de *braiete;* et voir la note sur *bretelle*).

Pour *brelle* il faut noter que l'angl. *brail* est employé dans un sens très rapproché; or pour les autres sens qu'a l'angl. *brail* (ex. g. "plumes du derrière de l'épervier") il est tiré du v. fr. *brail, braiel*

[1] Cf. déjà pour le primitif: *braie,* „partie graisseuse située en arrière du pis de la vache".

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

D'ailleurs *brêle* est cité dans Larousse, Dict. Universel, supplément de 1888, au sens de "sorte de martingale qu'on applique aux bœufs et aux vaches qui paissent dans les pâturages plantés d'arbres fruitiers, afin d'empêcher ces animaux d'atteindre et d'endommager les branches tombantes. C'est une longe, ou bien une chaîne, qui s'attache au licol, passe entre les jambes de devant et s'attache à une sangle de façon à ne pas gêner les animaux, mais simplement à les empêcher de lever haut la tête." C'est un synonyme de *fessière* qui serait d'après le Dict. du Patois Normand de l'Eure (1879) "un appareil formé de sangles et de cordes, que l'on dispose sur le corps des vaches et des génisses de manière à les empêcher de lever la tête; on préserve ainsi de leurs atteintes les arbres à fruits sous lesquels on les laisse paître; ces entraves s'opposent à ce qu'elles montent sur les fossés et franchissent les clotures". Enfin le *Glossaire Normand* de L. Dubois cite *brele* et *breule*, „espèce de bretelle servant à entraver les mouvements des bêtes à cornes"; comme *brele* est pour *braiele*, *breule* est pour *braieule*.

Breule, breuil, breuille serait encore, d'après le Dict. du Patois Normand de l'Eure "un petit appareil formé d'un bâton, d'une corde, d'une cheville et d'un anneau, au moyen duquel on empêche un banneau ou une charrette de se détacher de son essieu". C'est un sens particulier des dérivés de *braie; braieul, braieule* ont existé à côté de *braiel, braiele* (cf. pour le sens la note brater).

Le même changement qu'on a dans *braiele,* > *brêle, brelle* se voit dans l'angev. *debréler* „défaire un vêtement tenu par des cordons" (Verrier-Onillon); *débréler* est le même mot que le fr. *débrailler,* et tous deux, ils remontent à *desbraieler, desbraeler* comme *embreler* à *embraieler, embraeler.*

14. Fr. *brésoles.*

Brésoles, s. f. pl., au sens de "filets, rouelles de veau. de volaille &c. accommodés en ragoût", serait, suivant le DG, tiré de l'it. *braciuola,* proprement "tranche de viande cuite sur la braise".

Ainsi posée, cette dérivation présenterait des difficultés d'ordre phonétique. Il faut dire qu'à côté de *braciuola,* l'italien a *bragiuola, brasciuola, brasuola,* de même signification, et ce qui est encore mieux, *bresuola* traduit "carbonnade" par Duez en 1660 et qui se trouve aussi dans le Florio de 1688.

C'est *bresuola, bresola* qui a donné le fr. *brezole,* forme la plus anciennement attestée (en 1783), par le DG, du mot qui nous occupe. Disons que D. Behrens a trouvé le pluriel *bressolles* ou *brezolles* dans

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

le *Catholicon* de Schmidlin de 1771 (*Beiträge z. Franz. Wortg. u. Grammatik*, 1910, p. 341).

15. Fr. *bretelle.*

Le DG croit *bretelle* d'origine inconnue et ce n'est pas sans raison. Car il n'y a pas de fond à faire sur les étymologies proposées: a) par Trippault qui écrit *brethelles* et propose *βριθω*, onero, "parce que les bretelles aident à porter les fardeaux"; b) par Le Duchat qui remarquant qu'on dit *bertrelles* à Metz, tire *bretelle* de l'all. *vertrillen* "tordre", "la bretelle étant proprement de jeune bois tors en façon de corde", mais qui se contenterait d'une dérivation par le latin BRACHIUM; c) par Diez qui verrait dans *bretelle* le même radical que dans l'esp. *brete*, tout en prenant note du v. h. a *brettan*, „stringere" qu'avait suggéré Mahn; d) par d'autres philologues — entre autres Schuchardt, ZRPh, XXV, 347 — qui pour expliquer *bretelle* en appellerait à un v. h. a *brittil*, "Zügel".

Je suis arrivé à croire que *bretelle* est un diminutif en *-elle* de *brayette* et qu'il est pour un primitif **braietele*, **braetele.*

La réduction de la diphtongue *ai* a [ɛ] est très ancienne; déjà dans le Roland *faire* assone avec *estre.* Le mouvement de la prononciation se traduit aussi de bonne heure dans la graphie où *e* pénètre là où on avait d'abord *ai.* Aussi l'apparition de la graphie *bretele* pour *braitele* dans un texte du XIIIe se ("un escu a breteles", voir le DG) n'a-t-elle rien qui puisse faire rejeter l'hypothèse que j'avance.

Pour la prononciation en français moderne de la première syllabe de *bretelle*, on peut comparer *embreler* (pour *embraeler* de 1309) à côté de *breller* (voir note sur *brelle, breller*); *breller, embreler* sont tous deux tirés de *braiele*, diminutif de *braie.* On peut remarquer encore l'angev. *breter*, „mettre un bandage à une hernie" à côté de *braiter* (voir Verrier-Onillon, *Glossaire de Patois de l'Anjou*); *breter, braiter* sont tous deux tirés de *braiete*, diminutif de *braie.* On peut enfin signaler *breteuil* (Cotgrave: *"bretueil:* m. Th' iron peece called a fowler or port peece") à côté du *braieteur* dont un exemple est cité par Godefroy.

Au point de vue sémantique, le sens premier de *bretelle* a dû être celui de "ceinture, de bande pour retenir la culotte". Lalanne donne le poit. *berteau*, "bande de culotte". *Berteau* présente une métathèse assez ordinaire (cf. berrich. *bertelle*, Messin *bertrelle*, rouchi et dans la Flandre franç. *bertielle* = "bretelle"); dans l'Anjou *braiteau* a servi de noms aux anciens moulins à eau de Montjean (voir Verrier-Onillon, *op. cit.*, à *braîter* "lier, barrer").

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

Le sens de "courroie de hotte" qu'a *bretelle* (1564, J. Thierry, *Dict. Franç.-Lat.* dans le DG), et qui ne doit pas être considéré comme nécessairement antérieur à celui de „bande de culotte" (voir le DG), se rattache aussi au sens de "ceinture, de corde pour retenir, pour empêcher de tomber &c." qu'ont eu les dérivés de BRACA. C'est de *bretelle* au sens de "corde" que vient l'angev. *braiteler* (Verrier-Onillon, *op. cit.*), "entourer d'un cordage, attacher fortement" (cf. *breller* < *braieler*).

On s'est servi de *bretelle*, nom de la corde ou courroie de la hotte, pour indiquer la hotte elle-même, puis la charge que contient la hotte; on peut voir sur l'expression *bretelle de verre*, le *Dict. du Commerce* de Savary des Brulons, éd. 1759 sq., Vol. I., pp. 657-8).

Enfin on a donné le nom de *bretelles* à diverses cordes, bandes ou courroies servant à traîner les brouettes, à porter des civières, à soutenir le corps du rubannier quand il travaille sur un métier à battant &c.

Pour ce qui est de l'ital. *brettella* (Meyer-Lübke art. *1313*), *bretella, bertella*, c'est un mot relativement récent et emprunté au français; j'en dirai autant du prov. *bretello* (Mistral qui donne aussi langued. *bertello*, gasc. *brutello*, alp. *bratello*) qu'il est impossible de rattacher au langued. *breto* "hotte", tout à fait isolé et que Mistral a trouvé dans le *Dict. Lang.-Franç.* de L'abbé de Sauvages.

16. Fr. *breuil.*

Breuil, "menu cordage servant à carguer, à trousser une voile", serait une contraction et altération de *braiel*, dérivé de *braie*, au sens de "ceinture" (DG).

Ne faudrait-il pas dire que *breuil* est une contraction de *braieul*, analogue à celle de *braiel* en *brail?*

17. Fr. *brider.*

Premier exemple du DG tiré de *Commines*, V, 18. Le sens est déjà figuratif: parlant de Charles VIII, Commines demande: "les princes et les sujets... luy voulurent-ils oster son auctorité et le voulurent-ils brider qu'il ne pust user d'office et d'auctorité de roy pour commander"?

Le sens littéral est évidemment antérieur; j'en puis citer deux exemples; le premier, de 1474, dans l'*Estat de la maison du duc Charles*, d'Olivier de la Marche (éd. Buchon, *Panthéon Littéraire*, p. XXVIII): "et n'ont que faire iceux pages autour des chevaux, sinon de brider

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

chascun son cheval"; le second, de 1482, dans la *Vie et Passion de St Didier* de Guillaume Flamang (éd. Carnandet, 1855, p. 37):

> Il fault qu'ils soient desliez,
> Monseigneur veut qu'on les luy amesne
> Cellez, bridez.

18. Fr. *bronde, brondissage.*

Körting n'a pas d'article BRŬNDA. Ni d'ailleurs Meyer-Lübke (cf. son art. 1271). Cependant Isidore de Séville se sert de ce mot au sens de "tête de cerf". Les dérivés romans prouvent que l'U de BRUNDA est bref et que le sens primitif est celui de "branche" (cf. *bois de cerf,* "cornes de cet animal"; *branches,* en terme de vénerie, "les deux parties du bois du cerf" dans Raymond, *Dict. Gén.*, 1832).

Citons, parmi les dérivés de BRŬNDA, le piém. *bronda,* "branche"; le valaisan *brõda* (Gilliéron: s. f. "tas de branches"); le v. prov. *bronda* (Levy: "reisig-holz, reisig-bündel"), prov. mod. *broundo* (Mistral: "branche d'arbre, frondaison, rameau; rameau de pin ou de mélèze; brandes, bourrée"), *broundos* (Avril: "émondes"), *broundel* (Sauvages: "grignon de pain"), *broundilios, broundihos,* „broutilles, fagots"; v. fr. *bronde,* "branche d'arbre" (DuCange, gl. *sbrondatus* et voir Cotgrave).

Il faut encore rattacher au radical de BRŬNDA:

a) le berrichon *bron* (Jaubert) s. m., "pièce de fer ou de bois qui sert à fixer l'essieu au corps de la charrette", à rapprocher du poitevin *brondissour* (Lalanne), "demi-cercle en fer servant à soutenir l'essieu d'une charrette"; la pièce dont il s'agit a dû être primitivement en bois;

b) l'angevin *bronde,* "grande bruyère, *erica scoparia*" (Verrier-Onillon); cf. au point de vue sémantique *brande* plus haut;

c) le rouchi *brondeler* "trondeler" (Hécart), c'est-à-dire "tomber en roulant"; cf. *trondele* "tronçon".

d) le rouchi *brondir* (Hécart) "boucher les trous qui se font au travers du cuvelage dans les mines de charbon", *brondisseux* "ouvrier qui bouche les trous qui donnent passage à l'eau au travers du cuvelage", le fr. *brondissage,* néologisme cité par Littré et le DG. *Brondir* vient de *bronde* comme *boucher* du v. fr. *bosche* "faisceau de branchage". Littré a bien expliqué *brondissage;* mais le DG s'exprime ainsi pour l'étymologie du mot: "d'origine incertaine. La forme du mot suppose un verbe *brondir* qui se rattache peut-être au flam. *breeuwen* 'calfater un vaisseau'."

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

19. Fr. *broquelin, broqueline.*

Raymond, *Dict. Gén.* (1832) a "*broquelines,* s. f. pl. On donne ce nom, dans les manufactures de tabacs, aux bouts de manoques ou aux bottes de feuilles de tabac."

Le *Dict. Gén.* de Hatzfeld & Darmesteter donne le masc. *broquelin* "débris de tabac" et le dérive du flam. *brokkelen* "mettre en pièces".

Ne vaut-il pas mieux de dire qu'il dérive d'un substantif, diminutif en *-len* du flam. *brock, brocke* "morceau"?

20. Fr. *brouhaha.*

Premier exemple du DG de 1611 (Cotgrave).

Noter dans l'*Anc. Théâtre Français* II, 137, dans la *Farce du Savetier,* le cri du curé habillé en diable:

Brou, brou, brou, ha, ha,
Brou, ha, ha.

21. Fr. *brouillasser.*

"Faire du brouillard" est selon le DG un néologisme tiré de *brouillas* "brouillard". Cependant c'est bien le même mot et le même sens que je trouve dans l'édition de 1624 du *Grand Dictionnaire François-Flamen* de van Waesberghe: *brouillasser* "verdrysteren, verdonckeren als door nevel".

22. Fr. *brûlure.*

Brûlure est cité par le DG au sens de "maladie des plantes grillées par un soleil ardent ou par la gelée". C'est le sens sur lequel Bouillet, *Dict. des Sciences, des Lettres et des Arts,* éd. 1872, s'exprime plus longuement: "maladies dont les plantes sont atteintes au printemps et qui consiste tantôt en une altération des bourgeons ou jeunes pousses qui noircissent subitement, tantôt en un soulèvement de l'écorce qui se soulève et se fendille; cet effet peut se produire soit après de fortes chaleurs soit par suite de gelées tardives".

Mais le même Bouillet, à côté de *brûlure* au sens déjà indiqué, donne *brûlure* dans un sens que je ne trouve ni dans le DG ni dans Littré. A l'art. *nielle,* il dit: on donne le nom de nielle au "charbon des blés ou *brûlure,* maladie dans laquelle les grains attaqués, spécialement le froment, l'orge et l'avoine conservent leur forme et quelquefois leur place sur l'épi, mais ne renferment plus, au lieu de farine,

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

qu'une poussière noire, fétide, grasse au toucher. On attribue cette maladie à de petits champignons de la famille des *Urédinées* et du genre *Ustilago.*" A l'article *rouille* on lit encore: "*rouille* ou *brûlure,* maladie qui attaque plusieurs végétaux et entre autres le froment, le seigle, les rosiers, les poiriers. Elle se manifeste par des plaques, d'un jaune plus ou moins vif, qui ne sont que de petites plantes cryptogames de la famille des Urédinées, l'*Uredo Rubigo Vera*".

Il résulte que *brûlure* se dit: a) de la nielle des blés *(uredo segetum* ou *ustilago)* et b) de la rouille des blés *(uredo rubigo vera).* Je cite à l'appui les exemples suivants tirés des dictionnaires de la première moitié du XVII^e siècle:

"*brandt,* een kruydt, herbe nommée bruslure" dans Mellema, *Den Schat der Duytscher Tale,* Rotterdam, 1630.

"*bruslure,* brandkruydt" dans *Le Grand Dictionaire François-Flamen,* Rotterdam, 1624.

"*brulure,* blight, brant corn (an herbe)" dans Cotgrave.

Une autre signification de *brûlure* manque au DG et à Littré et en général à tous les dictionnaires que je peux consulter. On dit couramment *brûlure d'estomac* au sens d'"aigreur"; j'ai trouvé dans le *Gloss. des Patois de l'Anjou* de Verrier-Onillon (1908) l'emploi dialectal de *brûlaison* avec la même signification; comparer fr. *ardeur d'estomac, ferchaud, pyrosis* et l'anglais *heartburn.*

23. Fr. *brussoles.*

"Filets, rouelles de veau, etc., accommodés en ragoût" dit le DG, qui cite comme premier exemple un texte de 1783 et explique la forme *brussoles* comme une altération de *brésoles* (voir plus haut l'explication de ce mot).

D'autre part le *New Engl. Dict.* tire l'angl. *brusole* "a ragout of bruised veal" du fr. *brussoles* qu'il voudrait expliquer comme une forme de *rissole* avec épenthèse de *b.*

Le *New Engl. Dict.* donne deux exemples de l'angl. *brusole,* le premier de 1706, le second de 1724. Ce *brusole* vient d'un fr. *brusole* dont le pluriel écrit *brusolles* a été trouvé par D. Behrens dans l'édition de 1693 du Cuisinier royal et bourgeois (*Beiträge z. Franz. Wortg. und Grammatik,* 1910, pp. 224-5).

Enfin le fr. *brusole* est un italien *brusola* qui, comme *bresola,* a eu le sens de "carbonnade". La forme *brusuola* est attestée, à côté de *brustolone,* au sens de "any broyled meat" par le Florio de 1688. Ce *brusola, brusuola* se rattache à l'ital. *brusare* "brûler".

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

24. Fr. *buade.*

"Mors à branches droites allongées qui a une action énergique sur les barres du cheval" dit le DG, qui cite un premier exemple de 1751 et ajoute la mention: "d'origine inconnue".

D'après le *Dict. de Trévoux* (éd. 1771), la *buade* est "une bride à longues branches droites et non coudées".

Je me suis demandé si *buade* ne serait pas un emprunt au prov. *buado, bugado* "buée, lessive". Par son action sur la partie des mâchoires sur laquelle appuie le mors, la buade ferait souffler et écumer le cheval.

Simple hypothèse, d'ailleurs.

25. Fr. *buffle.*

Le DG donne un premier exemple de 1539, puis un *bouffle* du commencement du XVIe siècle. *Buffle* est déjà employé en 1512 par Jean Lemaire de Belges, voir *Œuvres* I, 158. Dès avant 1442 *buffle* et *bouffle* ont passé dans *la Salade* d'A. de la Salle; voir J. Nève, *A de la Salle,* 1903 p. 177. Enfin on lira *bufle* dans un texte du commencement du XVe se, *le Saint Voyage de Jerusalem du seigneur d'Anglure,* ed. SATF, p. 76.

26. Fr. *bugale, bugalet.*

Bugalet, "petit bâtiment à deux mâts dont on se sert sur les côtes de Bretagne pour le cabotage", est un des mots d'origine inconnue du DG, qui renvoie pour le texte le plus ancien où se trouve le mot au *Glossaire Nautique* de Jal (1701).

Je trouve dans le *Dictionnaire François-Celtique ou François-Breton* de Grégoire de Rostrenen, Rennes, 1732:

BUGALE, petit vaisseau ponté (ce mot est breton). *Bugale,* p. *bugaleou.* V. *enfant.*

En effet, *bugale,* en breton, veut dire "enfant, pâtre", primitivement "pâtre" (cf. gall. *bugail,* corn. *bugel*).

La définition que donne de *bugalet* le *Dictionnaire Général de la Langue Française* de Raymond (1832) explique, mieux que celle que j'ai citée d'après l'ouvrage homonyme de Hatzfeld et Darmesteter, le développement du sens. D'après Raymond, le *bugalet* est "un petit bâtiment ponté, servant d'allège pour le service des vaisseaux." Une allège est "un petit bateau qui va à la suite d'un plus grand, et qui sert à le décharger de ce qu'il a de trop."

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

Je suppose que c'est par l'intermédiaire du fr. *bugalet* que le mot a passé dans les dictionnaires espagnols; on lira dans Elwes, *Dictionary of the Spanish and English Languages* &c., London, 1854: *bugaceta* (pour *bugaleta?*), *bugalete*, s. f., traduit par "small vessel, ship".

27. Fr. dial. *bulot.*

Le nom de *buccin*, donné d'abord à une foule de coquillages différents, mais tous en forme de cornet, ne désigne plus depuis Linné qu'un seul genre de mollusques contenant encore un assez grand nombre d'espèces.

Il semble bien que d'un thème BUC- dérivaient BŪC-ELLUS (cf. tosc. *bucello* et voir Meyer-Lübke *1365*) BŪC-INUS (cf. Sienne *bucino* "veau", Lucques *bucina* "vache" et voir Meyer-Lübke *1368* et Walde[2] a BŪCINA), BŪC-ULUS "bouvillon" (voir ma note dans la RLR, LIV, 157 sur lit. rom. *bucchio, bucchia* = *trygon pastinaca* Cuv.). Le sens premier est "jeune bœuf" d'où le sens dérivé "trompette", etc. (cf. v. fr. *bugle* "bœuf" et aussi "trompette" de BŪCULUS.) Les graphies BUCCINUS, BUCCINA qu'offrent les textes pour le sens "trompette" venaient sans doute de l'influence de BŬCCA. Les formes romanes (it. *bucina*, v. fr. *buisine*) montrent que BŪCĪNA a survécu.

Je crois que c'est directement du sens "jeune bœuf" qu'on a passé à celui de coquillage; cela s'expliquerait par l'espèce de mugissement qu'on entend lorsqu'on applique à l'oreille la coquille vide (c'est un bruit qu'on a comparé aussi au mugissement des vagues).

En effet, le prov. *buou, biou, bieu* est un nom des genres *buccinum* L., *conus* L., etc. (Rolland, Fa. Pop., III, 189-190 et voir Mistral à *bieu*). Or *buou, biou, bieu* veut dire "bœuf"; j'ajoute que *buou* peut représenter BŪBŬLUM aussi bien que BŎVEM; cf. le prov. BUOULA, BIOULA "beugler" < BŪBULARE (voir Meyer-Lübke *1354*, qui ne donne BUBULARE qu'au sens de "schreien wie ein Uhu", d'où l'it. *bubbolare;* noter que d'après Duez l'ital. a eu *bubare* "crier comme un hibou") et encore prov. *bioulas* "gros bœuf", *bioulo* "vache coupée", etc.

Comme le *pagurus bernhardus* Fabricius a l'habitude de s'installer dans un coquillage vide (d'où ses noms: *bernard l'hermite, pauvre homme, soldat*, etc.), on l'appelle dans les Bouches-du-Rhône *biou arpu* Rolland, *Fa. Pop.*, III, 227); on s'est servi dans le même sens de *biou cambu* (Rondelet, *De Pisc. Mar.*, p. 553). Pour Venise, Paoletti cite *buli col granzo* avec la traduction: "granchio romito, detto anche povero e ramingo e dà alcuni granchiessa, granchiello e cancello". Est-ce bien *bulo* qui est la bonne forme ou *bullo* que je lis avec les

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

indications suivantes dans la *Faune Pop.* de Rolland, III, 189: Golfe de Venise *bullo maschio* = *murex brandaris, bullo femina* = *murex trunculus?*

A l'art. *1356* BŪBULUS, Meyer-Lübke ne cite que le sarde logod. *bulu* "bœuf", *petta bula* "chair de bœuf". Je crois qu'il faut ajouter ici le vénit. *bulo,* nom de coquillage, et diverses formes provençales. Enfin *bulot,* cité par Littré comme nom du buccin sur les côtes normandes et picardes (*bulot à pattes* se dit du buccin habité par un bernard l'ermite), est aussi un dérivé de BŪBULUS. Ch. Lecomte, *le Parler Dolois,* traduit *bulot* par "coquillage, dit à le Vivier *coucou*"; *coucou* s'explique comme *bulot* par le bruit qu'on entend lorsqu'on applique la coquille à l'oreille.

28. Fr. *bunette.*

"Variété de fauvette qui n'émigre pas l'hiver, dite *fauvette d'hiver, traîne-buisson, rousserole, mouchet*" explique le DG, qui cite l'édition de 1771 du *Dict. de Trévoux* et ajoute: "d'origine inconnue; peut-être faute orthographique pour *busette*".

Il s'agit de l'*accentor modularis* Bechstein.

Et d'abord pour la date. D'après Rolland, *Flore Pop.,* II, 253, la forme *beunette* est citée comme nom normand de notre oiseau par Salerne, *Hist. Nat. éclaircie dans une de ses parties, l'ornithologie,* Paris 1767. Puis l'édition de 1771 de *Trévoux* renvoie pour *bunette* aux *Observations sur les écrits modernes* de Guyot-Desfontaines et autres; or, comme le tome XXXIV et dernier de cette publication est de 1743, il semble que l'on puisse faire remonter jusqu'alors au moins l'historique de notre mot.

Ensuite, d'après les indications de Rolland, *op. et loc. cit., bunette* est non seulement bien attesté, mais il est particulier à la Normandie; ce n'est donc pas une faute typographique pour le berrichon *busette.*

L'explication de Rolland: *bunette* pour *brunette* me semble la bonne, non seulement parce que *brunette* est comme *bunette* un nom normand de l'oiseau en question, mais aussi parce que le *beunette* de Salerne rappelle les formes normandes *breune* "brune", *breunir* "brunir" (Moisy, *Dict. du Pat. Norm.,* 1887).

29. Fr. *burgalèse.*

Dans le *Roman. Etym. Wtbuch* de Meyer-Lübke, voici l'art. 1406:

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

BURGALESE "aus Burgos in Spanier stammend". — afr. *bourgalaise* "eine Art Lanze oder Speer". Thomas, *Mél.* 39.

Si l'on se reporte aux *Mélanges* cités, on verra que l'auteur ne cite nulle part *bourgalaise*, mais seulement un *burgalèse* de 1386 et un *burgalaise* de 1410 qu'il rattache à l'adj. esp. *burgales* "de Burgos".

Les dictionnaires espagnols citent *burgales* au sens de "citoyen de Burgos", d'"ancienne pièce de monnaie de Burgos", de "vent qui souffle de vers Burgos", etc. Divers dictionnaires français, depuis le Savary des Brûlons, de 1759, jusqu'au *Dict. Gén.* de Raymond, de 1832, citent *burgalèse* au sens de "laine de Burgos". Il s'agit ici, comme pour le v. fr. *burgalese*, du féminin espagnol *burgalesa*.

30. Fr. *burger*.

"Produire une ébullition dans le verre en y plongeant une baguette de bois vert" est attestée depuis 1791, d'après le DG, qui le croit d'origine inconnue.

Or c'est le même radical qui transparaît dans le v. prov. *burcar* (Levy donne un exemple du subst. *burc*) "pousser". prov. mod. *burca*, *burga* que Mistral traduit par "fourgonner, tisonner, aiguillonner, exciter, animer, pousser, cogner, heurter"; cf. prov. *burco* (rouerg. *burgo*) "perche pour agiter l'eau", rouerg. *burcaio* "petit bâton fourchu avec lequel on fouille dans les feuilles et les broussailles pour ramasser les noix et les châtaignes".

C'est encore le même verbe que le poitev. *burguai* "heurter" (Lalanne), l'angev. *burguer* "piquer, frapper avec une pointe, un aiguillon, le bout d'un bâton", *se burger* "se cacher, se dissimuler, se blottir" (Verrier-Onillon), le norm. *burguer* "heurter, pousser brutalement" (Moisy qui donne des exemples de 1406 et de 1471).

Les formes citées reposent sur un type *BŪRĬCARE.

La comparaison s'impose avec le prov. *bourja* (alp., langued. *burja*) "fouiller profondément, remuer la vase pour faire sortir les poissons, battre les buissons pour faire sortir le gibier, plonger une baguette de bois vert dans le verre fondu, etc.". Le dernier sens que je cite est celui du fr. *burger*.

Or le prov. *bourja* est pour *BŬRRIARE. Si le prov. *bourjoun* "bourgeon" est pour *BŬRRIONEM, le prov. *bourjoun* "fourgon" ne l'est pas moins (cf. A. Thomas, Mélanges, p. 35).

Les sens que présentent le prov. *bourra*, le fr. *bourrer* montrent comment on a pu passer de "pousser, enfoncer la bourre" au sens général "pousser" (d'où "heurter", etc.), "enfoncer" (d'où plonger, piquer, etc.").

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)

Dans la définition du fr. *burger* que donne le DG, l'idée "plonger" passe au second plan.

Quant à dire si *burger* est un emprunt à *burja* méridional ou si c'est un mot français qu'un emploi très spécial comme sens a empêché de paraître avant 1791 dans les textes, c'est ce que les données à ma disposition ne permettent pas de décider sûrement.

31. Fr. *burin.*

Dérivé de l'all. *bohren* "percer", dit le DG, qui donne comme premier exemple un texte antérieur à 1560: l'*Ode sur la naiss. du duc de Beaum.*, de J. du Bellay.

Cependant Mellin de St Gelais s'en était déjà servi avant cela (*Œuvres*, éd. Elzév., I, 211: "burin de plomb pour graver figure sur diamant..."); avant Mellin et dès 1504 Jean Lemaire de Belges s'en était servi (*Œuvres*, éd. Stecher, IV, 52: "limes, burins et martelets"; et p. 155: "il faut que tu graves autour de ton burin pointu quelque beau mot par escrit"); enfin, on trouvera deux exemples du mot *burin*, dans une note écrite par du Plessis Bourré, gouverneur du dauphin Charles, à propos de l'érection du mausolée de Louis XI à Cléry (Commines, *Mémoires*, éd. Mlle Dupont, vol. III, pp. 342—3). Ce texte est de 1483.

Burin est un emprunt à l'it. *burino* (cf. Meyer-Lübke, art. *1224*). La date 1483 est intéressante parce que les emprunts faits à l'italien avant 1494 sont rares.

32. Fr. *buvetier.*

Premier exemple du DG tiré de Cotgrave (1611).

On lit *buvetier* dès 1585 dans les *Contes et Discours d'Eutrapel* de Du Fail, éd. Hippeau, I, 30.

BDD-A22866 © 1912 Société Internationale de Dialectologie Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:49 UTC)